

Ordonnance de la Cour (sixième chambre) du 8 mai 2014 — Greinwald GmbH/Nicolas Wessang, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles)

(Affaire C-608/12 P) ⁽¹⁾

(Pourvoi — Article 181 du règlement de procédure de la Cour — Article 169, paragraphe 2, du même règlement — Contenu nécessaire de la requête en pourvoi)

(2014/C 261/03)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Greinwald GmbH (représentant: C. Onken, Rechtsanwältin)

Autres parties à la procédure: Nicolas Wessang (représentant: A. Grolée, avocate), Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: G. Schneider, agent)

Dispositif

- 1) Le pourvoi principal et le pourvoi incident sont rejetés.
- 2) Greinwald GmbH est condamnée aux dépens afférents au pourvoi principal.
- 3) M. Nicolas Wessang est condamné aux dépens afférents au pourvoi incident.

⁽¹⁾ JO C 63 du 02.03.2013

Ordonnance de la Cour (grande chambre) du 4 avril 2014 (demande de décision préjudicielle du Schleswig-Holsteinisches Oberlandesgericht — Allemagne) — Flughafen Lübeck GmbH/Air Berlin plc & Co. Luftverkehrs KG

(Affaire C-27/13) ⁽¹⁾

(Article 99 du règlement de procédure — Aides d'État — Articles 107 TFUE et 108 TFUE — Avantages octroyés par une entreprise publique exploitant un aéroport à une compagnie aérienne à bas prix — Décision d'ouvrir la procédure formelle d'examen — Obligation des juridictions des États membres de se conformer à l'appréciation de la Commission opérée dans cette décision concernant l'existence d'une aide)

(2014/C 261/04)

Langue de procédure: l'allemand

Jurisdiction de renvoi

Schleswig-Holsteinisches Oberlandesgericht

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Flughafen Lübeck GmbH

Partie défenderesse: Air Berlin plc & Co. Luftverkehrs KG